



# COMMUNICANTES



Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'Archidiocèse de Lyon

—  
Collégiale Saint-Just

*Numéro 129 – Septembre 2020 – 1 euro*



## QUE DIEU VOUS GARDE !

Mes chers fidèles,

Ce n'est pas sans une réelle émotion que j'écris ce dernier éditorial de *Communicantes* avant de rejoindre ma nouvelle mission à Rome. En douze ans, c'est le cent douzième que je vous adresse.

Que vous dirai-je donc dans ce dernier mot ?

Je veux d'abord vous exprimer ma reconnaissance, ensuite mes regrets et enfin, vous donner mes dernières consignes.

Tout d'abord, je veux vous dire un grand merci, le plus cordial et le plus sincère, car vous m'avez fait confiance durant ces douze années, y compris dès le début, dans un contexte particulièrement compliqué. Vous m'avez fait confiance pour vous guider sur le chemin de la reconstruction de notre communauté et vous m'avez fait confiance pour vous guider sur le chemin du salut.

Je n'oublierai ni l'aide matérielle ni l'aide spirituelle, si précieuses, que vous nous avez apportées, ni votre compréhension si délicate dans mes soucis de pasteur.

Comment pourrais-je oublier le dévouement d'un grand nombre d'entre vous qui a fait de notre paroisse ce qu'elle est aujourd'hui.

Je rends grâce à la Sainte Providence de m'avoir conduit ici, à Lyon, de m'avoir amené à croiser toutes ces routes. Celles de mes vicaires, d'abord, que je remercie de leur zèle et de leur engagement dans la paroisse, à l'école sainte Jeanne-d'Arc et à la maison Padre Pio. Une mention particulière revenant aux abbés Rabany et Lion pour leur adaptabilité et leur aide durant ce temps si particulier du confinement que nous avons vécu comme une famille unie. Je rends grâce pour nos nombreux servants de messe, ponctuels, appliqués, humbles devant les exigences d'un service digne de notre liturgie. Je rends grâce pour les voix de notre chorale qui peuvent être fières de leur travail, du chemin parcouru et du niveau qu'elles ont atteint. Elles font ma fierté à chaque office. Je rends grâce aussi pour l'empressement d'un grand nombre à avoir répondu présent pour la mise en valeur, l'entretien et la sécurité de notre chère collégiale. Je rends grâce pour ces innombrables petites mains, tout à la fois discrètes et indispensables à la vie de notre communauté et à celle de ses prêtres. Que personne ne se sente oublié, je ne réussirai pas à citer toute la bonté et l'empressement dont nous avons été gratifiés depuis douze ans...

Mais après ma reconnaissance, j'ai aussi à vous exprimer quelques regrets. En effet, je n'ai peut-être pas été le pasteur idéal que les fidèles rêvent de trouver dans leur prêtre. Le prêtre, instrument du Christ, garde ses imperfections, ses limites. Il y a eu, certainement, dans mon ministère des négligences, des incompréhensions, des maladresses. J'ai pu paraître quelquefois trop vif, trop

dur, trop autoritaire, trop distant, pas assez reconnaissant ; en un mot : un peu trop humain. Mais s'il est un regret que les pasteurs doivent tous avoir en commun, c'est certainement celui de ne pas avoir pu vous faire tout le bien dont j'avais rêvé. Combien j'aurais aimé faire mieux pour tous !

En quittant la bonne ville et l'Eglise de Lyon, bien éprouvée ces dernières années, en vous quittant, mes chers fidèles, j'éprouve un immense besoin de vous donner une dernière fois d'affectueux conseils. Je résumerai ces ultimes consignes en quatre mots très brefs, mais qui constituent un beau programme.

D'abord, aimez bien le Bon Dieu ! C'était ma mission première de vous le faire connaître. Aimez-Le car Il est si bon !

En second lieu, aimez notre chère communauté de Saint-Just comme on aime sa propre famille. Beaucoup ont fait, en ce sens, des efforts généreux. Mais il reste encore beaucoup à réaliser pour qu'il n'y ait plus dans notre paroisse des « membres honoraires ». Que tous s'intéressent à ce qui s'y fait, et travaillent, chacun pour sa part, à la faire grandir et rayonner en ferveur, en piété et en charité.

Troisièmement, selon le grand précepte de Notre-Seigneur Jésus-Christ : «  *aimez-vous les uns les autres*  » (Jean XIV, 17). De grands progrès restent à faire, vous le devinez, pour que soit exclu à jamais de notre communauté, ce qui divise, sépare et désunit. Ma plus grande fierté, en vous quittant, sera peut-être, après avoir reconquis une église, de laisser une communauté apaisée et unie.

Enfin, aimez déjà (comme vous avez commencé à le faire) M. l'abbé Giard. Accueillez-le et acceptez-le avec toute votre bienveillance, votre bonne volonté et votre appui total.

Votre devoir sera de reporter sur lui, avec un grand esprit de foi qui voit le Christ dans chacun de ses prêtres, toutes les sympathies, toutes les marques de dévouement et de générosité dont je fus l'objet au cours de mon ministère auprès de vous. Les hommes passent, mais "le Pasteur" demeure !

Evitez donc toute espèce de comparaison entre ce qui se faisait et ce qui se fera. Chacun a son tempérament et ses méthodes. L'abbé Giard aura, je le sais, des qualités qui me manquaient. Il est probable et même souhaitable que certaines transformations ou changements se réalisent. C'est, à côté de quelques inconvénients que je reconnais volontiers, l'un des avantages du changement de pasteur. Le nouveau voit les choses avec un regard neuf et peut facilement rectifier, améliorer ce qui doit l'être. Soyez donc d'avance pleins de docilité pour tout ce qu'il décidera pour votre bien.

Quoiqu'il arrive, je ne pars pas sur une autre planète, et la Ville Eternelle reste l'un des pèlerinages les plus importants pour un catholique. Je vous emporte un peu avec moi car Lyon et Saint-Just resteront à jamais gravés dans mon cœur de prêtre.

Je vous confie à Notre-Dame de Fourvière, *Notre-Dame de chez-nous*, et je vous bénis.

Haut les cœurs et que Dieu vous garde !

Abbé Brice Meissonnier fssp  
*Curé de la Trinité des Pèlerins à Rome.*



# SAVOIR-VIVRE CHRÉTIEN

## COMMENT SE COMPORTEZ DANS LES EGLISES ?

Le savoir-vivre chrétien se perd en raison d'une absence de transmission mais également en raison de l'atmosphère de relativisme. Or notre attitude doit être le reflet non du regard des autres ou des modes, mais l'expression objective de la Foi.

A l'occasion de la rentrée, redécouvrons donc ces quelques règles de savoir-vivre catholique. L'église est en effet la Maison de Dieu par le Christ présent réellement au tabernacle mais aussi par la consécration spécifique qu'elle a reçue.

Voici donc quelques recommandations de bienséance élémentaire pour que notre attitude reflète les Saints Mystères auxquels nous croyons. Vous direz certainement que vous savez tous cela ! Mais la répétition est un principe éducatif et les choses vont encore mieux en les disant :

- a. Faire le signe de croix, correctement et lentement avec l'eau bénite (qui efface les péchés véniels) en entrant dans une église. Faire une génuflexion (genoux droit) tourné vers le Saint-Sacrement avant de s'installer (ne pas faire sa génuflexion en marchant).
- b. En prenant sa place, s'agenouiller quelques minutes pour se recueillir avant de s'asseoir.
- c. Eviter de garder les mains dans les poches ou les bras ballants.
- d. Garder le silence dans l'église. Apprenons ce silence aux enfants et apprenons-leur à répondre à la Messe, avec un missel.
- e. Pour la Messe dominicale, soigner son vêtement et se vêtir comme si on devait se présenter à un roi. Dieu n'est-il pas notre Roi, le Roi des rois ?
- f. Arriver non seulement à l'heure à la Messe mais même en avance !
- g. Dans le lieu sacré qu'est l'église, ne pas entrer les épaules découvertes ni en bermuda pour les hommes (sauf les scouts). Les hommes doivent en outre avoir la tête découverte en entrant dans une église.

- h. Eteindre son téléphone avant d'entrer dans l'église.
- i. Ne pas manger ni jouer dans une église. Ne pas laisser de déchets dans l'église et vérifier avant de la quitter que l'on n'y oublie rien.
- j. Lorsque l'on est assis dans une église, ne pas croiser ses jambes, comme on le ferait dans un salon.
- k. Eviter de marcher bruyamment dans l'église ou de discuter avec le voisin durant la Messe.
- l. Ne pas se déplacer pendant les offices (sauf nécessité) et jamais pendant la Consécration.
- m. Ne pas visiter une église durant la Messe, un office ou l'exposition du Saint-Sacrement.
- n. Lorsque le Saint-Sacrement est exposé, rester à genoux autant que possible et faire une genuflexion à deux genoux en arrivant, en partant ou en passant devant le Très Saint-Sacrement exposé ; se mettre également à genoux lorsque le Saint-Sacrement passe devant nous lors d'une Procession, comme la Procession de la Fête-Dieu.
- o. Ne pas courir dans l'église.
- p. Ne pas courir vers la sortie à la fin de la Messe alors que le prêtre et les servants de messe n'ont pas encore terminé leur procession.
- q. Ne pas emporter les carnets de Messe à la fin de l'office mais les ranger convenablement. D'une manière générale se sentir concerné par le bon ordre de la Maison de Dieu.
- r. Prendre un temps d'action de grâce après la Communion, ce qui rend la réception de l'Eucharistie plus fructueuse. Ne pas quitter l'église dès que l'on a communié mais se recueillir pour remercier le Seigneur et lui montrer notre amour et notre respect.
- s. Si l'on se confesse pendant la Messe (jusqu'au sermon), continuer de la suivre avec zèle en attendant son tour de confession.
- t. Si l'on doit sortir pendant la Messe, ne pas se distraire, allumer une cigarette, consulter son téléphone, etc., mais rester uni d'esprit et de cœur à la célébration.
- u. Respecter les confessionnaux, les fonts baptismaux et les autels latéraux ; ils n'ont pas été faits, bénis ou consacrés pour servir de parc pour vos enfants, de toilettes ou de table à langer !

- v. Lorsque votre enfant fait du bruit durant la messe, sortir discrètement sans attendre que le niveau sonore devienne dérangement pour tous ! Particulièrement durant le sermon, afin de ne pas déconcentrer l'assistance mais aussi... le prédicateur !
- w. N'aller aux toilettes, durant la messe, qu'en cas de réelle nécessité ! Et jamais entre les deux consécrations !

*« On mérite plus en assistant dévotement à une messe, qu'en distribuant tous ses biens pour les pauvres et en faisant un pèlerinage tout autour du monde. »*

Saint Bernard

En outre depuis la COVID il nous faut absolument respecter certaines mesures :

- Règle n°1 : distances sanitaires  
Chaque fidèle ne doit avoir personne à moins d'un mètre de lui. Cette règle ne vaut pas pour la famille. Nous avons pour cela, réorganisé les chaises dans l'église.
- Règle n°2 : le port du masque obligatoire à partir de 11 ans.  
Tout le monde doit porter un masque. Personne ne peut être admis dans l'église sans disposer d'un masque.
- Règle n°3 : la désinfection des mains obligatoire pour tous à l'entrée de l'église avec du gel.
  - Règle n° 4 : en plus des gestes barrières connus, un sens de circulation avec une porte d'entrée (porte de gauche en regardant la façade de la collégiale) et une porte de sortie (porte de droite en regardant la façade de la collégiale).

Sur le parvis, ne vous serrez pas la main, ne vous embrassez pas, portez un masque et respectez la distance d'un mètre et demi.

Ne pas s'attarder sur le parvis !

# TROIS GRANDS OBEANCIERS DE SAINT-JUST D'UNE MEME FAMILLE AU XVIII<sup>EME</sup> SIECLE

Léonard, Antoine et Antoine-Barthélemy Lacroix

Saint-Just, tout en étant église paroissiale, a hérité de l'ancienne église détruite par les protestants le statut de collégiale qui lui valait une grande considération dans l'Église de Lyon, au point que le grand obéancier, à la tête de son chapitre canonial, avait la préséance sur les autres chapitres de la ville, à l'exception du chapitre cathédral. Voici ce qu'écrivait en 1698 l'intendant François Lambert d'Herbigny dans ses *Mémoires sur le gouvernement de Lyon* : « Le chapitre de Saint Just est le premier après celui de Saint-Jean et, parce que celui-ci fait bande à part, l'obéancier, première dignité de Saint-Just, marche à la tête du clergé et porte la parole. » Ce statut a été conservé, malgré une réduction de 25 à 18 du nombre de chanoines au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle due à la difficulté d'assurer à tous les chanoines les revenus attachés à un bénéfice<sup>1</sup>, jusqu'à la dissolution du chapitre en 1790, par suite de la réorganisation ecclésiastique au début de la Révolution.<sup>2</sup>

Alors que les membres du chapitre de la primatiale Saint-Jean étaient chanoines-comtes et étaient issus de familles nobles, ceux de Saint-Just, d'extraction moins prestigieuse, étaient néanmoins chanoines-barons, en vertu d'une décision par laquelle le pape Innocent IV, au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, avait voulu les remercier du bon accueil qu'ils lui avaient réservé lors de son séjour à Lyon, ce qui avait fait du chapitre le possesseur de biens et le détenteur de droits seigneuriaux et lui permettait sous l'Ancien Régime d'avoir sous sa juridiction le quartier et le faubourg de Saint-Just, même après sa réunion à Lyon en 1585, avec les paroisses de Saint-Irénée et de Fourvière, ainsi que plusieurs localités des campagnes environnantes, comme Brignais, Vourles ou Grézieu-la-Varenne<sup>3</sup>. Le chapitre avait aussi ses armes qui, jusqu'à la Révolution,

---

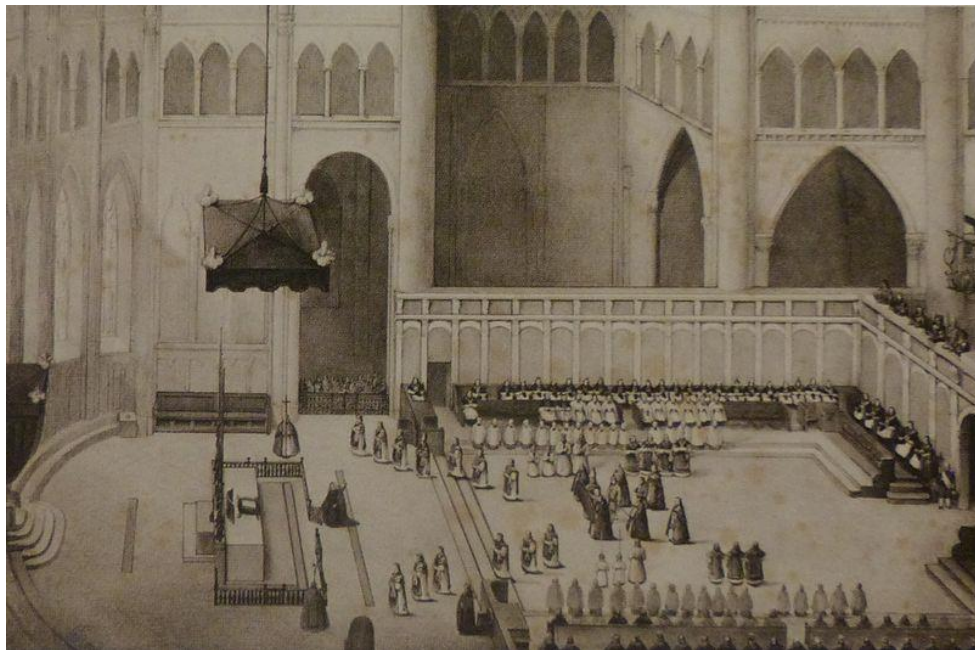
<sup>1</sup> On trouvera dans *Almanach astronomique et historique de la ville de Lyon, revu et augmenté pour l'année 1749*, pp. 13-15, des précisions sur le chapitre de Saint-Just, avec notamment la liste nominative des chanoines. Une même liste, pour l'année 1790, la dernière avant la dissolution du chapitre, se trouve dans *Almanach astronomique et historique de la ville de Lyon pour l'année 1790*, pp. 19-21

<sup>2</sup> Voir dans Sébastien Charléty : *Documents relatifs à la vente des biens nationaux*, Lyon, 1906, pp. 10-12 et 56-59 l'inventaire des biens du chapitre de Saint-Just en 1790

<sup>3</sup> Varnet : *Géographie du département du Rhône*, Lyon, 1897, p. 49.



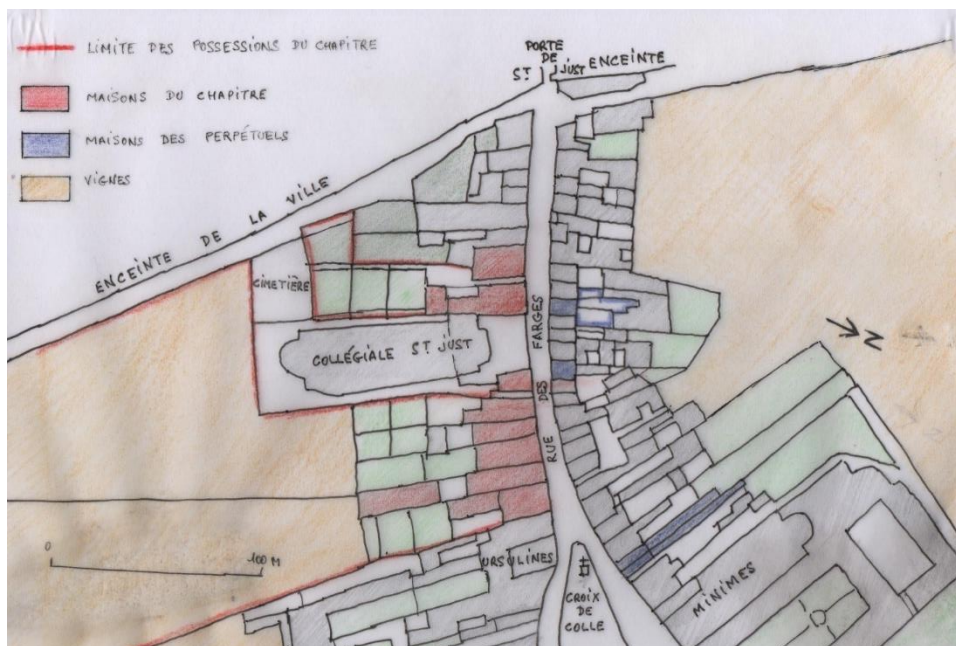
apparaissaient au-dessus de la grande porte d'entrée de l'église, avec un lion au centre d'un écu surmonté d'une couronne de baron et d'une rose et encadré par deux licornes, animaux légendaires symboles de pureté, de grâce et de modestie. Il en était de même au-dessus de la porte de la maison du chapitre située à droite de l'église, au coin de la place et de la rue des Farges. Les chanoines avaient en outre le droit de mitre.



*Reconstitué par le dessin (conservé aux AML) du prêtre Jean-Baptiste Marduel au XIX<sup>e</sup> siècle, cet office liturgique est célébré par les chanoines dans le chœur de la primatiale Saint-Jean. Mais il permet d'avoir une idée de la collégiale Saint-Just qui, comme la cathédrale, possédait un jubé séparant le chœur réservé au clergé de la nef où se tenaient les fidèles.*

La vie des chanoines se partageait essentiellement, mais pas exclusivement, entre l'église, où ils se consacraient à l'office divin dans le chœur - d'où les grandes dimensions de celui-ci et la présence des nombreuses stalles que l'on y voit toujours - et se réunissaient en chapitre, et les maisons qu'ils occupaient de part et d'autre de l'église le long de la rue des Farges, mais cette sorte d'ensemble canonial n'avait pas l'allure de l'ancien cloître. Le chapitre était le curé primitif de la paroisse, mais le service paroissial proprement dit était assuré par les autres ecclésiastiques : curé, vicaires, prêtres perpétuels, prêtres

habités. Ceci pouvait créer des tensions et des litiges, comme en témoigne l'instance introduite en 1779-1782 contre les chanoines par les prêtres perpétuels se plaignant de l'augmentation de leurs charges.



*La rue des Farges au XVIII<sup>e</sup> siècle  
d'après le plan Chavallard, 1767, AML 2S57*

Le principal dignitaire du chapitre portait le titre de grand obéancier. Plusieurs des titulaires apparaissent dans les actes paroissiaux, notamment à l'occasion de leurs propres funérailles – ils avaient leur propre caveau dans le chœur - ou des cérémonies célébrées en l'honneur de telle ou telle personne éminente<sup>4</sup>. Un fait remarquable est la succession au XVIII<sup>e</sup> siècle de trois grands obéanciers de la même famille Lacroix devenue Lacroix-Laval : Léonard de 1716 à sa mort en 1734, son neveu Antoine de 1734 à sa démission en 1772 et le neveu de celui-ci, Antoine-Barthélémy, de 1772 à 1790, la charge disparaissant en raison de la dissolution du chapitre.

<sup>4</sup> Voir notre étude sur *La mort à Saint Just au XVIII<sup>e</sup> siècle*.

Le premier des trois, **Léonard Lacroix**, est né très probablement à Lyon. Son acte de sépulture en 1734 indique qu'il était âgé, au moment de sa mort, de 62 ans environ, ce qui place sa naissance vers 1672. Mais on ne trouve pas trace de son baptême dans les registres de la paroisse Saint-Pierre-Saint-Saturnin. C'est là pourtant que ses parents se sont mariés le 27 avril 1670 et que plusieurs enfants sont issus de ce mariage : une fille, Bonne, le 15 décembre 1670, et trois garçons, Pierre, le 21 octobre 1674, Jean, le 23 juillet 1675, Armand, le 18 juin 1678. Entre 1670 et 1674, il semble bien y avoir une place pour Léonard qui serait ainsi le fils aîné, portant le même prénom que son père.

Celui-ci, désigné comme marchand, banquier, bourgeois de Lyon, et résidant rue Longue, puis rue de Clermont<sup>5</sup>, était issu d'une famille, initialement nommée Boussin, originaire d'Anjou et fixée à Lyon vers 1628.

Une pierre tombale, trouvée dans le clocher de Saint-Just, fournit les indications suivantes sur l'abbé Léonard Lacroix<sup>6</sup> :

D O M  
HIC JACET D.D  
LEONARDUS LACROIX  
DOCTOR SORBONICUS  
S<sup>TI</sup> JULIANI TURONENSIS  
ABBAS CANONICUS BARO  
ET OLIM SANCTI JUSTI  
OBDIENTIARIUS  
REGIS CONCIONATOR  
ET ELEMOSINARIUS  
ANNUAS QUATUOR HAC  
IN BASILICA MISSAS  
SOLEMNES FUNDAVIT  
UT PATET EX ACTIS

---

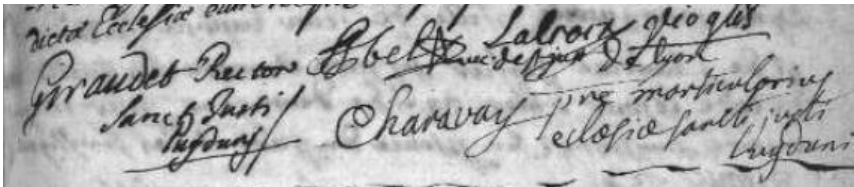
<sup>5</sup> Celle-ci n'existe plus, par suite de son absorption dans l'actuelle rue Edouard Herriot.

<sup>6</sup> Ces indications peuvent être recoupées avec celles du *Fonds des comtes de Lacroix-Laval, de Noailles et de Beaumont (1409-1979)* [Archives départementales de la Corrèze, Répertoire numérique détaillé de la sous-série 81 J, celles du *Recueil de documents pour servir à l'histoire de l'ancien gouvernement de Lyon*, 1854, pp. 191-194., et celles Jean-Pierre Gasnier : *De l'Anjou au Lyonnais, étude généalogique sur la famille Lacroix Laval*, 2013.

CAPITULARIBUS 2  
MAII ANNI 1735  
OBIIT 3 MAII ANNO 1734  
*REQUIESCAT IN PACE*

soit : « A Dieu très bon et très grand. Ci-gît le docteur en théologie<sup>7</sup> Léonard Lacroix, docteur en Sorbonne, abbé de Saint-Julien de Tours, chanoine, baron et jadis obéancier de Saint-Just, prédicateur et aumônier du roi. Il a fondé dans cette basilique quatre messes solennelles comme il apparaît dans les actes du chapitre du 2 mai de l'année 1735. Il mourut le 3 mai de l'année 1734. *Qu'il repose en paix.* »<sup>8</sup>

D'abord chanoine de la cathédrale du Puy, il devint chapelain et prédicateur du roi en 1699, puis, à la mort d'Odet Joseph de Soleizel, accéda en 1716 à la dignité de grand obéancier de Saint-Just, qu'il conserva jusqu'en 1734, soit pendant dix-huit ans, tout en étant abbé commendataire<sup>9</sup> de Saint-Julien de Tours.



Signature de Léonard Lacroix en 1719 au milieu de celles du clergé de Saint-Just (AML 1GG498)

Son frère, connu également sous le nom d'Antoine, fut religieux antonin à Paris. Son autre frère Jean, marchand, banquier et bourgeois de Lyon comme son père, puis, à partir de 1716, trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lyon, acquit en 1723 la seigneurie de Laval<sup>10</sup>, dont le nom se trouva désormais associé à celui de la famille. De son mariage avec Marie Pasquier, célébré en 1702, sont issus entre autres Jean, né en 1705, et Antoine,

---

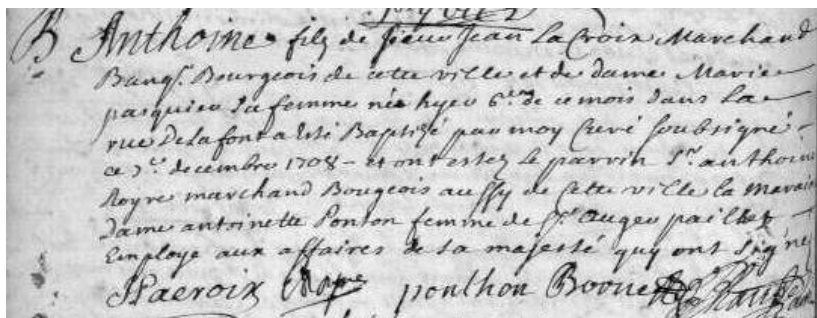
<sup>7</sup> DD : Divinitatis doctor

<sup>8</sup> Voir l'inventaire après décès dans Gasnier, pp. 46-58

<sup>9</sup> La commende permettait de recevoir un bénéfice avec dispense de régularité et de résidence (Marcel Marion : *Dictionnaire des institutions de la France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Picard, 1923, p. 113).

<sup>10</sup> Dans l'actuelle commune de Marcy-l'Étoile.

né le 6 décembre 1708 rue Lafont<sup>11</sup> dans la paroisse Saint-Pierre-Saint-Saturnin.



B <sup>L'actuelle</sup> Antoine filz de Jean La Croix Marchand  
Bougeois de cete ville et de Dame Marie  
Pasquie sa femme née le 6<sup>me</sup> de ce mois dans la  
rue Delafont a été baptisé par moy curé publiquement  
ce 7<sup>me</sup> de cembre 1708 - et ont esté le parrain 1<sup>er</sup> Antoine  
Royre marchand Bougeois aussy de cete ville la marraine  
Dame Antoinette Ponton femme de M<sup>re</sup> Auger pai l'et  
employé aux affaires de la majesté qui ont signé  
Baerrix ~~Doct~~ Ponton Boonnet

Acte de baptême d'Antoine Lacroix (AML 1GG604)

Des trois chanoines Lacroix, c'est assurément le second, Antoine, qui est le plus célèbre<sup>12</sup>. Dès l'âge de quinze ans, alors qu'il n'était encore que clerc tonsuré, **Antoine Lacroix** reçut de son oncle Léonard la commende du prieuré de La Ferté-Macé<sup>13</sup>, qui dépendait de l'abbaye de Saint-Julien de Tours<sup>14</sup>. Puis, ordonné prêtre et reçu docteur en théologie, il devint à son tour en 1734 grand obéancier de Saint-Just, son oncle lui ayant transmis cette dignité : il en fut le titulaire pendant trente-huit ans jusqu'à sa propre renonciation en 1772. Il était en outre vicaire général de l'archevêché de Lyon, juge à l'officialité et abbé commendataire de Saint-Rambert-en-Bugey et, en ayant acquis la charge par suite de la démission de son frère, trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lyon.

<sup>11</sup> L'actuelle rue Joseph Serlin.

<sup>12</sup> Voir l'article d'Emile Leroudier : *L'abbé Antoine Lacroix (1708-1781)*, Revue du Lyonnais, série 6, n° 8, 1922, pp. 7-27.

<sup>13</sup> Dans l'actuel département de l'Orne.

<sup>14</sup> Louis Duval : *Les derniers jours du prieuré de La Ferté-Macé*, Société historique et archéologique de l'Orne, t. XXVII, 1908, pp. 488-511



Signature d'Antoine Lacroix au bas de l'acte de sépulture de son oncle en 1734 (AML 499)



Portrait d'Antoine Lacroix

Antoine Lacroix est surtout connu pour avoir exercé sa curiosité intellectuelle et fait preuve de son érudition sur toutes sortes de sujets : les volcans et les tremblements de terre, la lune, les parfums, la santé publique, la démographie, la philosophie, les arts, à la faveur de ses observations, de ses voyages, de ses lectures, de ses recherches, de ses publications. Membre de l'Académie des sciences, des belles-lettres et des arts de Lyon et de celle de Rouen, ainsi que de la Société d'agriculture de Lyon, se signalant par ses manières aimables, sachant user de ses relations et briller par son éloquence, il a contribué à la création à Lyon d'une école gratuite de dessin, d'une bibliothèque, d'un cours de chimie, d'un jardin botanique, d'un cabinet d'histoire naturelle. Ayant fait la

connaissance à Rome de Jacques-Germain Soufflot qui se formait à l'architecture, il le recommanda au gouverneur Villeroy et à l'archevêque M<sup>gr</sup> de Tencin, ce qui valut à Soufflot de travailler à Lyon, notamment à la transformation et à l'embellissement de l'Hôtel-Dieu, à la construction de la Loge du Change et à celle du Grand Théâtre, à l'aménagement du nouveau quartier Saint-Clair. C'est lui aussi qui construisit, rue de la Charité, pour le compte du frère aîné de l'abbé Lacroix, un hôtel particulier, l'actuel musée des Tissus et des Arts décoratifs.

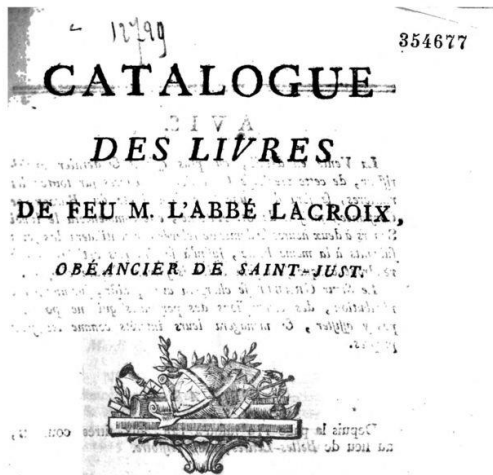
L'abbé Lacroix a brillamment contribué, avec Expilly et Messance, à la connaissance statistique de la population lyonnaise<sup>15</sup> en dépouillant systématiquement les registres des quatorze paroisses de la ville pendant vingt-cinq ans à partir de 1750 et en publiant les résultats de ses relevés : *État des baptêmes, des mariages et des mortuaires de la ville et des faubourgs de Lyon, pour vingt-cinq années, depuis 1750 jusqu'à 1775, par un des MM. de l'Académie de Lyon*, Lyon, 1776, et *Relevé systématique des registres paroissiaux des 14 paroisses de la ville et des faubourgs pendant 25 ans, avec des tableaux détaillés et des commentaires annuels*. On sait aussi<sup>16</sup> qu'il est l'auteur d'*Observations sur le nécrologe pour les années 1766 et 1767* (1768) et de *Réflexions sur les sépultures dans la ville de Lyon* (1776) et qu'il a été l'un de ceux qui préconisaient la création d'un cimetière unique en remplacement des différents cimetières paroissiaux.

Il détenait une vaste bibliothèque riche de 2113 titres, répartis ainsi, selon le catalogue publié après sa mort : écriture sainte et théologie (565), jurisprudence (dont 120 de droit canon), philosophie, sciences et arts, belles-lettres, mythologie, philologie, polygraphes, histoire et antiquités (dont 84 d'histoire religieuse 84 et 100 d'histoire locale).

---

<sup>15</sup> Maurice Garden : *Lyon et les Lyonnais au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Société d'édition Les Belles-Lettres, 1970, p. 22

<sup>16</sup> Voir notre étude sur *La mort à saint-Just au XVIII<sup>e</sup> siècle*.



Il possédait en outre, héritée de son oncle qui l'avait acquise en 1723, la maison de campagne de la Favorite qu'il prit soin d'agrandir et où il séjournait au printemps de chaque année.

Le 29 septembre 1772, il avait rédigé son testament<sup>17</sup>. Il indiquait les bénéficiaires de ses dons et legs, en commençant par les pauvres de la paroisse, ceux de l'Hôtel-Dieu et de la Charité, ceux de La Ferté-Macé, puis mentionnait son intendant et ses domestiques. Venaient ensuite, et nommément cités, les membres de sa famille, parmi lesquels ses deux neveux Jean-Pierre-Anne-Philippe et surtout Antoine-Barthélemy, dont il faisait son héritier universel après lui avoir déjà transmis sa charge de grand obéancier. Il mentionnait également l'académie à laquelle il léguait quatre bustes en marbre. Il faisait élection de sépulture dans l'église Saint-Just, où il demandait que les

---

<sup>17</sup> Voir son testament dans Gasnier, pp. 90-95



« funérailles soient faites avec la plus grande modestie » et que l'on célébrât soixante messes pour le repos de son âme.

Mais c'est à Paris, rue de Tournon, paroisse Saint-Sulpice, qu'il mourut, à l'âge de 72 ans, le 18 mai 1781<sup>18</sup>. Sa sépulture ne se trouve donc pas à Saint-Just. Conformément à son testament de 1772, c'est son neveu Antoine-Barthélemy, alors âgé de 26 ans, qui lui avait déjà succédé comme grand obéancier.

L'académie de Lyon ne manqua pas de rendre hommage à son illustre membre<sup>19</sup> et l'auteur de l'éloge terminait sur ces phrases : « J'ai souhaité à l'Église des ministres dont le caractère soit aussi propre que celui de M. l'abbé La Croix à faire aimer la religion, à la patrie beaucoup de citoyens qui la servent avec un zèle aussi pur, à toutes les administrations des coopérateurs aussi éclairés, à toutes les compagnies des membres aussi modérés dans leurs opinions et dans leur conduite, à toutes les familles un parent aussi tendre, aux beaux-arts des amateurs qui en encouragent aussi utilement les progrès et qui les aiment par goût plus que par faste. »

**Antoine-Barthélemy Lacroix** est né le 21 septembre 1746 et baptisé le même jour dans la paroisse d'Ainay, dont dépendait l'hôtel familial de la rue de la Charité. Il est le fils de « Jean Lacroix, seigneur de La Val, Dardilly, Lhorme, Marcy, partie de Limonest et autres lieux, conseiller du roi en la cour des monnaies, sénéchaussée et siège présidial de Lyon » et de sa seconde épouse Bonne Dervieu de Vilieu. Il a pour parrain son oncle maternel, Barthélemy Denis Dervieu de Vilieu, et pour marraine sa tante paternelle, Charlotte Lacroix, épouse de Jean-Marie Aymon. Le parrain et le mari de la marraine sont membres de la cour des monnaies.

Docteur en droit et en théologie, Antoine-Barthélemy Lacroix de Laval fut abbé de Saint-Rambert-en-Bugey et joignit à sa dignité de grand obéancier de Saint-Just les fonctions de juge à l'officialité et de vicaire général de Lyon, se plaçant ainsi dans la tradition familiale.

---

<sup>18</sup> Index des scellés apposés par des commissaires au Châtelet.

<sup>19</sup> *Extrait de l'éloge de feu M. l'abbé La Croix, obéancier de St. Just ; par M. Deschamps, de l'académie de Lyon, tiré du Journal de Lyon, du 11 octobre 1786.*

A photograph of a handwritten document. The text is written in cursive ink on aged paper. At the top left, it reads 'Deschamps de la Chapelle' and 'à son tour de St Just 1793'. In the center, there is a large, stylized signature that appears to be 'Lacroix-Laval'. To the right of the signature, there is a circular stamp or seal. Below the signature, the word 'Célebrau' is written.

En 1789, l'une des dernières signatures d'Antoine Barthélemy de Lacroix-Laval en tant que grand obéancier  
(AML 505)

La Révolution qui survient bouleversa l'existence d'Antoine-Barthélemy de Lacroix-Laval. La suppression des chapitres et la vente des propriétés ecclésiastiques comme biens nationaux réduisirent certainement son train de vie. Les tensions croissantes à propos de la constitution civile du clergé et de la nouvelle organisation des rapports entre l'Église et les autorités politiques furent certainement de nature à l'inquiéter et à faire craindre pour sa sûreté. A-t-il émigré ? C'est très probable, et le départ de Lyon a même dû se produire assez tôt : la Savoie n'est pas loin. Les registres du conseil général de la commune<sup>20</sup> font état, à la date du 27 novembre 1792, du refus qui lui est opposé : « Sur la demande du citoyen Lacroix Laval, prêtre ex-obéancier de St Just, tendante [sic] à être rayée [sic] du rôle des émigrés, le conseil est de l'avis du district, qu'il n'y a lieu à délibérer sur cette demande. » On sait en revanche que les biens de trois chanoines de Saint-Just, Jean-Philibert de La Chapelle, Pierre de Castellas et Jacques-François Deschamps, ont été confisqués en avril 1793 en raison de leur émigration<sup>21</sup>. Antoine-Barthélemy de Lacroix Laval est incontestablement réfugié à l'étranger, mais ailleurs qu'en Savoie, puisque celle-ci est rattachée à la France en novembre 1792. Le fait est que c'est son intendant, Ennemond Ravat, qui, pour avoir fait partie des défenseurs de Lyon, fut condamné comme « fusilier et contre-révolutionnaire » et fusillé le 25 décembre 1793<sup>22</sup>.

---

<sup>20</sup> AML 1295WP5, f° 111

<sup>21</sup> Charléty, p. 93 et p. 97

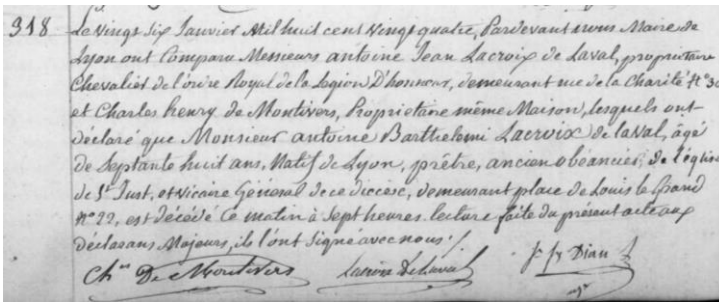
<sup>22</sup> Antonin Portallier : *Tableau général des victimes et martyrs de la Révolution en Lyonnais, Forez et Beaujolais, spécialement sous le régime de la Terreur*, Saint-Etienne, 1911, p. 378. Le même ouvrage mentionne deux chanoines de Saint-Just qui furent exécutés, Michel Breton, guillotiné le 25 février 1794, Jean-Martin de Saint-Aubin, guillotiné le 17 février 1794, et un troisième, Jacques-François Deschamps de Bineret, déjà frappé d'une mesure de confiscation, condamné à la déportation à Rochefort, ainsi que Thomas Merle de Castillon qui, après

Mais le pire était encore à venir, sinon pour lui, en tout cas pour son frère, Jean-Pierre-Anne-Philippe, qui, né en 1744, était de deux ans son aîné. Celui-ci, qui avait hérité des fonctions, biens et titres de son père, menait, à partir de 1789, une carrière politique au niveau départemental et local. En 1793, les oppositions furent portées au plus haut point et la violence se déchaîna. Lorsque les jacobins triomphèrent après le siège, la répression s'abattit sur leurs adversaires. Jean-Pierre de Lacroix-Laval, « ci-devant noble, n'ayant jamais donné des preuves de civisme », fut, à la suite d'une dénonciation, arrêté, incarcéré le 24 novembre, traduit un mois plus tard devant la commission révolutionnaire, reconnu comme contre-révolutionnaire, condamné à mort pour fédéralisme et guillotiné le 24 décembre. Il laissait une veuve, qui obtint plus tard la restitution des biens confisqués, et deux enfants, dont Jean de Lacroix-Laval qui fut, à l'époque de la Restauration, maire de Lyon de 1826 à 1830 et député du Rhône de 1828 à 1830.

On ne sait pas grand-chose de ce qu'il advint ensuite d'Antoine-Barthélemy de Lacroix-Laval. On ne sait, s'il en est vraiment parti, quand il revint à Lyon. Son nom n'apparaît pas en tout cas parmi ceux des ex-chanoines de Saint-Just, Jean-Baptiste Borne, Joseph Duon et Vital Valous, qui, en novembre 1798, prêtent serment devant la municipalité en ces termes : « Je jure haine à la royauté et à l'anarchie et promets fidélité et attachement à la République française et à la constitution de l'an III ». On peut supposer qu'il a vécu auprès de sa famille d'une manière plus tranquille. On dispose pour finir de son acte de décès à la date du 26 janvier 1824 à l'âge de 77 ans.

---

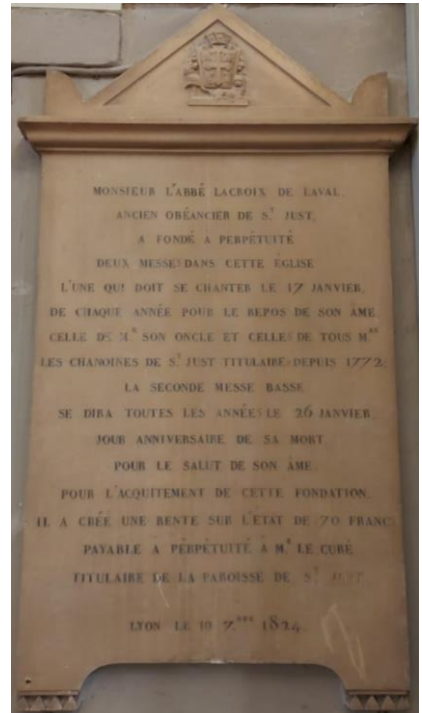
avoir été chanoine de Saint-Just, devint chanoine de Saint-Paul et grand vicaire de l'archevêque en exil M<sup>re</sup> de Marbeuf : un moment émigré en Savoie, il fut guillotiné le 15 décembre 1793. Claude Dumas, prêtre perpétuel, fut lui aussi guillotiné le 12 janvier 1794. Voir aussi Adolphe Vachet : *Histoire des paroisses du diocèse de Lyon. Archives et antiquités*, 1899, pp. 537 sqq.



Acte de décès d'Antoine Barthélemy de Lacroix-Laval (AML 2E222)

Pas plus que son oncle, mais pour des raisons différentes liées aux changements politiques et sociaux, il n'est enterré à Saint-Just. Mais on voit, à droite de l'entrée de la chapelle de saint Just, une grande plaque, apposée peu de temps après sa mort.

On peut penser que les membres de sa famille, forts de la présence d'un des leurs à la mairie, ont tenu à lui rendre hommage en faisant état de ses volontés en matière de fondation de messes pour lui-même, son oncle et prédécesseur Antoine et ses confrères. On remarquera la présence, au fronton qui surmonte la plaque, des armes de la famille : « d'azur, à la croix tréflée d'or, cantonnée de quatre têtes de lions arrachées et affrontées de même ». Ainsi était affirmée l'appartenance à la noblesse d'une famille, représentative du milieu lyonnais, issue de la bourgeoisie marchande et bénéficiaire de charges anoblissantes, qui avait trouvé à s'illustrer, dans le cadre de la collégiale, à travers trois de ses membres qui, d'oncle à neveu, se sont succédé à la tête du chapitre pendant près de trois quarts de siècle.



Pierre Pueyo

# ORDO LITURGIQUE

SEPTEMBRE 2020

Mardi 1<sup>er</sup> septembre : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe, Vert

Mercredi 2 septembre : St Just, évêque de Lyon, titulaire de la collégiale, 1<sup>ère</sup> classe, Blanc

Jeudi 3 septembre : St Pie X, pape et confesseur, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc

Vendredi 4 septembre : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe, Vert

Samedi 5 septembre : St Laurent Justinien, évêque et confesseur, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc

## Dimanche 6 septembre

Quatorzième Dimanche après la Pentecôte, 2<sup>ème</sup> classe, Vert

Lundi 7 septembre : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe, Vert

Mardi 8 septembre : Nativité de la sainte Vierge, 2<sup>ème</sup> classe, Blanc

Mercredi 9 septembre : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe, Vert

Jeudi 10 septembre : St Nicolas de Tolentino, confesseur, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc

Vendredi 11 septembre : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe, Vert

Samedi 12 septembre : Fête du Saint Nom de Marie, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc

## Dimanche 13 septembre

Quinzième Dimanche après la Pentecôte, 2<sup>ème</sup> classe, Vert

Lundi 14 septembre : Exaltation de la Sainte Croix, 2<sup>ème</sup> classe, Rouge

Mardi 15 septembre : Notre Dame des Sept Douleurs, 2<sup>ème</sup> classe, Blanc

Mercredi 16 septembre : St Corneille, pape, et St Cyprien, évêque, martyrs, 3<sup>ème</sup> classe, Rouge

Jeudi 17 septembre : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe, Vert

Vendredi 18 septembre : Saint Joseph de Cupertino, confesseur, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc

Samedi 19 septembre : Sts Janvier et ses compagnons, martyrs, 3<sup>ème</sup> classe, Rouge

## **Dimanche 20 septembre**

### **Seizième Dimanche après la Pentecôte, 2<sup>ème</sup> classe, Vert**

Lundi 21 septembre : St Matthieu, apôtre et évangéliste, 2<sup>ème</sup> classe, Rouge

Mardi 22 septembre : St Thomas de Villeneuve, confesseur, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc

Mercredi 23 septembre : Mercredi des Quatre-Temps d'Automne, 2<sup>ème</sup> classe, Violet

Jeudi 24 septembre : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe, Vert

Vendredi 25 septembre : Vendredi des Quatre-Temps d'Automne, 2<sup>ème</sup> classe, Violet

Samedi 26 septembre : Samedi des Quatre-Temps d'Automne, 2<sup>ème</sup> classe, Violet

## **Dimanche 27 septembre**

### **Dix-septième Dimanche après la Pentecôte, 2<sup>ème</sup> classe, Vert**

Lundi 28 septembre : St Wenceslas, Duc de Bohème, martyr, 3<sup>ème</sup> classe, Rouge

Mardi 29 septembre : Dédicace de St Michel Archange, 1<sup>ère</sup> classe, Blanc

Mercredi 30 septembre : St Jérôme, confesseur et docteur, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc

Jeudi 1<sup>er</sup> octobre : de la Férie, 4<sup>ème</sup> classe, Vert

Vendredi 2 octobre : Les Saint Anges Gardiens, 3<sup>ème</sup> classe, Blanc

Samedi 3 octobre : Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus Vierge, 3<sup>ème</sup> classe Blanc

## **Dimanche 4 octobre**

### **Dix-huitième Dimanche après la Pentecôte, 2<sup>ème</sup> class, Vert**

# LA PARESSE OU L'ACEDIE

## EST-CE VRAIMENT LA MEME CHOSE ?

### Introduction

Le septième péché capital n'est pas celui qu'on dit. Il est bien plus grave en réalité que la simple paresse, ce défaut presque banal qui nous fait rester au lit quand le réveil sonne ou remettre à demain ce qu'il fallait achever hier. Ce péché qui nous tient tête est un vice mystérieux au nom bizarre : l'acédie.

Mais qu'est-ce que ce péché ?

L'acédie est un certain dégoût des choses spirituelles qui vient d'une aigreur, d'une tiédeur, d'une tristesse de l'âme qui refuse d'aimer.

On retrouve un peu le mot acide, car l'acédie est bien cet acide intérieur qui vient ronger petit à petit ce lien d'amour avec Dieu et notre prochain.

Ce péché qui se cache sous le voile de la paresse a une morsure indolore mais son venin vient paralyser notre âme dans son élan vers Dieu. Il est une sorte d'assoupissement spirituel qui vient toucher toute notre vie, assoupissement qui nous atteint tous un jour ou l'autre.

Cette maladie de l'âme est plus connue sous l'expression utilisée par les anciens « le démon de midi » ou « la tentation du milieu du jour ».

Elle est en fin de compte cette grosse fatigue intérieure, ce dégoût des choses de Dieu, cette tristesse sur toute notre vie, cette envie d'aller voir ailleurs qui arrive surtout à l'heure du midi de notre vie, que nous pouvons rapprocher de la fameuse crise du milieu de vie.

Mais creusons un peu plus et voyons en profondeur quel est cet acide intérieur qui peut être la cause de nombreux autres péchés.

## Qu'est-ce que l'acédie ?

St Thomas d'Aquin propose deux approches :

1- l'acédie : une tristesse du bien divin

En effet, ce vice vient s'opposer à la joie que donne cette présence de Dieu en notre âme, joie intérieure, rarement sensible qui découle de la charité.

Cet attachement à Dieu s'étirole petit à petit à cause de l'abandon successif de nos règles de prière.

L'acédie s'attaque donc à la vertu d'espérance mais aussi de charité car elle nous coupe de cette communion avec Dieu.



2- l'acédie : un dégoût de l'action

Elle n'est pas cette paresse au sens commun. Au contraire, l'acédique va agir pour agir, pour l'action elle-même, pour la satisfaction qu'on en retire, pour s'échapper du réel. Il n'agit pas pour Dieu qui doit être la fin de tous nos actes. Voilà pourquoi, il tombe très vite dans l'activisme.

Attention : l'acédie n'est pas un simple passage à vide. Elle est beaucoup plus profonde. Elle est vraiment un refus d'agir pour le ciel, un renoncement au bonheur promis par Dieu.

Par notre passivité acceptée, nous ne stagnons pas, nous nous laissons aspirer par le bas.

Comme nous le dit Evagre le Pontique, « *il est le péché le plus pesant de tous.* »



## En quoi est-ce un péché capital ?

Nous sentons bien toutes les conséquences que ce péché peut entraîner dans notre vie.

L'acédique pèche d'abord par procrastination : remettre à demain ce qu'il devait faire hier... Ce péché, parce que c'en est bien un ! combine l'imprudence, on ne prépare pas le lendemain et l'injustice, par notre paresse, d'autres subiront des conséquences.

Pour autant, nous l'avons vu, l'acédique n'est pas du genre à se prélasser et à perdre du temps. S'il remet son devoir d'état au lendemain, c'est pour pouvoir faire autre chose qui lui paraissent plus satisfaisante.

Cette tristesse intérieure va entraîner la recherche de multiples compensations pour remplir ce vide intérieur qui peuvent entraîner toutes sortes de vices.

Comprenons bien que l'acédique, qui ne veut plus servir Dieu va se laisser asservir par l'activisme.

Ce péché entraîne la peur de se retrouver avec soi même qui entraîne le goût du verbiage et de la curiosité, plus l'agitation intérieure, la recherche du nouveau...

**Pour aller plus loin** : doit-on parler d'acédie ou de paresse dans la liste des péchés capitaux ?

La liste que nous connaissons nous vient d'Evagre le Pontique qui nous parle d'acédie.

Ce terme va disparaître vers la fin de la Renaissance pour laisser place à la paresse.

Mais, nous venons de le voir, ce n'est pas la même chose ! L'acédie est beaucoup plus grave que la paresse qui, elle, n'est qu'une fille parmi tant d'autres, de l'acédie.

## Comment faire la différence entre la dépression et l'acédie ?

En effet, ces deux tristesses sont très ressemblantes, ayant les mêmes symptômes : morosité, dégoût de tout, incapacité d'agir.

De plus, les deux peuvent arriver au même moment.

Pourtant, il est important de bien les distinguer. Pourquoi ?

Parce que :

- la dépression est une maladie : un mal subi. Elle est une tristesse qui entraîne une incapacité d'agir. Elle ne touche pas directement notre relation avec Dieu mais peut avoir des effets indirects dans notre vie spirituelle.

- l'acédie est un péché : un mal volontaire qu'on entretient. Elle n'empêche pas d'agir ; on entretient ce dégoût de telle ou telle action, recherchant des occupations plus gratifiantes. De plus, elle est un péché, un acte contre Dieu. Il nous fait désespérer de pouvoir réaliser notre vocation d'enfant de Dieu.

Il est fondamental de bien les distinguer pour utiliser les bons remèdes pour chacun.

### Comment bien les distinguer ?

Écoutons Dom Nault, moine bénédictin :

*« Le critère ultime de discernement est l'amour. Y a-t-il une chute, une diminution, de l'amour, du don de soi, de l'oubli de soi ? C'est alors l'acédie. Le dépressif ne peut pas agir, ni s'en sortir tout seul alors que l'acédique ne veut pas en sortir. »*

Notons que l'acédie peut rester une tentation, une épreuve. Tant qu'on n'y a pas cédé, elle n'est bien sûr pas un péché...

### Comment se dissimule-t-elle ?

L'acédique ignore son mal pour au moins quatre raisons :

## 1- Les justifications

Il justifie son instabilité, sa suractivité, ce qui n'est pas très difficile dans notre monde hyperactif où le « faire » est sacralisé, et où l'« être » n'a plus trop d'importance.

Cette instabilité touche aussi la vie spirituelle : c'est le « spi-zapping » => aucune régularité dans nos prières, on change tous les dimanches de paroisse, de groupes de prières...

On se trouve d'excellente raison pour échapper à la vie d'oraison pour finir par s'excuser de ne plus pouvoir aller à la messe le dimanche.

*« Il y a quelque chose de pire que le reniement déclaré ; c'est l'abandon souriant des principes, le lent glissement avec des airs de fidélité. »* Dom Gérard.

## 2- L'habitude

L'acédie s'installe peu à peu dans l'âme comme l'araignée qui tisse sa toile, presque à notre insu. Cette paresse spirituelle devient comme une deuxième nature.

## 3- La complicité du monde ambiant

Notre monde est hyperactif et propose sans cesse de multiples distractions, divertissements qui deviennent presque des obligations.

Voici ce qu'écrivait un publiciste à ce sujet :

*« L'homme moderne est terrifié par l'ennui ; alors qu'il n'y a rien de plus constructif et généreux qu'une bonne dose quotidienne de temps morts. Pour se désennuyer, il fuit le présent grâce à la télé, au cinéma, internet, le jeu... Il n'est jamais à ce qu'il fait, il ne vit plus que par procuration comme s'il y avait un déshonneur à se contenter de respirer ici et maintenant. L'homme moderne acédique n'est peut-être pas mort, mais pas très vivant non plus... »*

## 4- L'acédie se greffe sur la blessure

Comme de nombreux péchés, l'acédie se fixe plus facilement sur des blessures.

Par exemple : quelqu'un qui n'a jamais pris l'habitude de poser des choix personnels, ne passera jamais à l'action et pourra tomber dans ce dégoût de l'action qui caractérise l'acédique.

## **Comment le reconnaître ?**

Voici quelques critères pour découvrir si nous sommes touchés par ce vice qui peut vite prendre de la place en notre âme.

### 1- L'impatience

Le temps lui paraît, non pas seulement long mais terriblement morne et monotone.

Cette impatience entraîne ces désirs incontrôlés, du « tout, tout de suite ». Le temps long fait peur à l'acédique car il lui rappelle la réalité.

### 2- L'instabilité

Pour ne pas tourner en rond, l'acédique ne tient pas en place.

Pascal appelle « divertissement » cette attitude par laquelle l'homme fuit sa misère, son angoisse, mais surtout son âme et Dieu.

Il veut bouger, changer, pour tromper l'ennui. Par exemple :

- le moine acédique veut changer de monastère ;
- le travailleur acédique change de travail tous les 6 mois ;
- le mari acédique trouve soudain toutes les femmes jolies sauf la sienne ;
- le prêtre acédique veut changer de paroisse ou partir en mission.

### 3- Dispersion et diversion

La dispersion est la petite sœur de la diversion.

L'acédique s'active, mais ne fait pas l'unique nécessaire : son devoir présent. Il se disperse, il fait diversion face à cet ennemi mortel : le devoir d'état.

### 4- Les remises en question abusives

L'acédie peut prendre le visage de la crise du milieu de vie qui a des répercussions au plan physique, psychologique et spirituel.

C'est la crise du doute, de « l'à quoi bon » où les questions profondes refont surface :

- pourquoi ai-je fait ce choix il y a 20 ans ?
- n'était-ce pas une fausse route ?
- est-ce que j'étais vraiment libre ?
- ne vaut-il pas mieux tout arrêter pour recommencer une nouvelle vie ?

#### 5- Le goût démesuré pour la détente

Saint Thomas parle bien de la vertu de l'amusement, de la détente : l'eutrapélie. Mais notre époque qui est acédique, a inversé les choses : on ne s'amuse plus pour mieux travailler, mais on travaille pour pouvoir s'amuser, se distraire très loin de la maison...

L'homme moderne n'est plus *l'homo sapiens*, ni *l'homo faber* mais *l'homo ludens*.

### Comment y remédier ?

Aux grands maux, nous allons utiliser les humbles remèdes.

Comme toujours, pour se débarrasser d'un vice, il faut développer la vertu contraire. Pour l'acédie, la vertu contraire, c'est tout d'abord retrouver sa vocation d'enfant de Dieu.

#### 1- Retrouver sa vocation d'enfant de Dieu

Au plus profond de notre âme, à la fine pointe de l'âme, il y a cette soif de Dieu, insensible parce que nous sommes dans le domaine de la foi.

Nous comprenons que nous sommes faits pour Dieu et que nous ne trouverons de repos qu'en lui.

La meilleure preuve de cette soif intérieure est cette insatisfaction perpétuelle que peut ressentir l'acédique sur cette terre.

#### 2- Vivre l'instant présent

Nous l'avons vu, l'acédique fuit le présent et se réfugie dans l'illusion, l'ailleurs, qui serait forcément meilleur. Il idéalise le passé : « autrefois ça aller mieux... » ; rêve du futur : « quand je pourrai faire ça tout ira mieux... »

Pour sortir de l'acédie, il est urgent de savoir vivre la minute présente comme étant la première, la dernière, la seule de son existence, pour être pleinement à ce que nous faisons, pour éviter de vivre l'instant présent « par procuration. » N'oublions pas que nous aurons des comptes à rendre à Dieu par rapport à la bonne utilisation de notre temps.

Vivons le présent : c'est le seul temps qui est à notre disposition, le seul qui nous sanctifie.

Le pape Jean XXIII donnait ce conseil : *« Je dois faire chaque chose, réciter chaque prière, observer chaque règle, comme si je n'avais rien d'autre à faire, comme si le Seigneur m'avait mis au monde uniquement pour bien faire cette action et qu'à son bon accomplissement était attachée ma sanctification, sans tenir compte de ce qui précède ou de ce qui suit. »*

### 3- Redécouvrir la prière

Le plus dur, pour l'acédique, c'est de donner du temps gratuitement à Dieu. La prière lui est difficile, difficulté qui vient souvent d'une mauvaise compréhension de ce qu'est la vraie vie intérieure.

Il ne faut pas rêver : la vie de prière est un vrai combat, combat que nous menons tous les jours pour rester fidèle à notre règle de prière.

N'attendons pas de retrouver le goût de l'oraison.

Rappelons-nous souvent que notre meilleure preuve d'amour envers le Seigneur, ce n'est pas notre ferveur mais bien notre fidélité.

*« Cette fidélité vivante, qui consiste à prolonger le passé dans le présent comme les racines se prolongent dans les fleurs. »* Gustave Thibon

Nos petites fidélités de chaque jour sont des citadelles, car elles nous protègent de nos lâchetés et nos abandons discrets mais fatales, surtout dans les moments de tempêtes.

*« Ce qu'on demande à des intendants, c'est qu'ils soient trouvés fidèles. »* 1 Cor. 4, 2

#### 4- Demeurer dans sa cellule

L'acédique ne doit rien changer de ses bonnes habitudes. Il doit tenir là où il est et ne pas changer de cap.

Saint Ignace de Loyola demande, lors des tempêtes intérieures, « *de ne rien remettre en question, mais de persévérer dans ce que nous avons choisi.* »

Le changement extérieur ne changera pas le changement intérieur.

#### 5- Persévérer

Tous les spécialistes, les maîtres spirituels sont unanimes : c'est la persévérance qui combat ce démon de la désespérance. Cette persévérance dans la prière et dans le devoir d'état qui est le meilleur moyen pour ne pas se tromper de route. Il faut rester sous ce joug.

#### 6- Pleurer

Qu'est-ce à dire ? Il s'agit de reconnaître sa désolation intérieure, de ne pas se cacher la réalité, à l'exemple du roi David qui chante dans le psaume 42 : « *Pourquoi es-tu triste - oh ! mon âme et pourquoi me troubles-tu ? Espère en Dieu car je le louerai, lui le salut de ma face et mon Dieu.* »

Il nous faut donc pleurer mais à une condition, que nos larmes tombent dans le cœur de Dieu.

#### 7- Pratiquer l'humilité

Comme tous les péchés, l'acédie découle de l'orgueil.

Mais, dans notre cas présent, l'orgueil est très subtil. L'acédie vient de la présomption qui va entraîner :

- une baisse de la vigilance face à nos défauts,
- une négligence du cœur,
- un relâchement de l'ascèse.

L'acédique finit par s'étonner de sa misère, se décourage et désespère.

Au contraire, l'humble ne s'étonne pas de n'être que ce qu'il est, avec sa misère, qui l'entraîne à plus de confiance. Il sait que sa force, c'est la force même de Dieu.

Il se souvient que les tentations quotidiennes sont les trous dans lesquels le Bon Dieu sème la vertu.

## 8-Agir à temps

L'acédique doit arrêter de repousser les décisions importantes.

Il faut savoir bien utiliser son temps en commençant par les choses non pas urgentes mais essentielles.

« *Les devoirs de chaque instant sont comme les sacrements du moment présent.* », Raïssa Maritain

## 9- Savoir prendre des initiatives

Il ne faut pas laisser toujours les autres décider à notre place.

Nous devons bien sûr être dociles, conciliants, mais il ne faut pas tomber dans le désengagement. Dieu ne nous demande pas de ne rien faire pour laisser agir sa Providence. Nous sommes comme des « acteurs » de sa prévoyance : les hommes combattent mais c'est Dieu qui donne la victoire.

## 10- Combattre l'oisiveté

Comme nous l'enseigne la sagesse populaire, l'oisiveté est mère de tous les vices, parce que l'inaction laisse la place à toutes les tentations.

## 11- Ne pas remettre en question ses engagements

L'acédique regrette l'engagement pris. Il s'attaque aux choix définitifs : le mariage, le sacerdoce, ...

Il va se persuader qu'il serait plus heureux en se détachant de ces choix faits il y a trop longtemps.

Les faux arguments ressurgissent :

- je n'étais pas vraiment libre ; il/elle a changé...
- il n'y a aucune solution ; je ne vois pas le bout du tunnel...
- ça ne sert à rien de s'obstiner alors que tous les autres sont heureux, en apparence ?

La foi vient apporter cette certitude de la force de la grâce sacramentelle liée aux sacrement du mariage et de l'ordre. La grâce nous converti chaque jour et nous permet de renouveler quotidiennement nos choix.



## 12- L'accompagnement spirituel

Un regard extérieur sur notre vie intérieure permet une meilleure connaissance de la route à suivre, surtout en temps de « crise. »

Le père spirituel est là pour éclairer, guider, consoler et encourager sur la route du ciel. En revanche, en aucune manière il ne peut prendre de décisions à notre place.

La direction spirituelle permet de sortir d'une certaine subjectivité et de prendre de la hauteur sur les événements et de mieux comprendre la volonté du Bon Dieu.

## 13- Méditer sur la passion

Jésus, au jardin des oliviers, a porté sur lui tous nos péchés et a ressenti ce dégoût qu'entraîne l'acédie, face au découragement : « *Mon Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi...* », Lc. 22, 42.

Mais il ne va pas se laisser abattre par ce découragement ; il va repousser la tentation, non pas en subissant mais en choisissant

Il ne nie pas l'épreuve mais s'abandonne en Dieu : « Non pas ma volonté mais la vôtre. », *ibid*

## Conclusion

Un vieux moine Trappiste, plein d'expérience, conseille à ceux qui viennent lui confier leurs doutes :

*« En ces heures cruciales, quand l'acédie nous tente, il nous faut patienter, accepter, consentir jusqu'à l'abandon sans condition, et persévérer. Dans la tempête, pas de coup de barre intempestif ! Surtout, pas de décision radicale, elle risquerait d'être fatale. Accroche-toi en attendant que ça passe ; et surtout, prie, prie comme tu veux, mais prie, mais si tu penses ne plus savoir prier... Qui prie, vit ! »*

Ce n'est pas un hasard si la liste des péchés capitaux s'ouvre par l'orgueil et s'achève par l'acédie. Ce sont les péchés les plus « anti-Dieu » : ceux qui coupent le plus radicalement mais le plus subtilement de Dieu.

L'acédie entraîne le désespoir qui est la fin de toute tentation car l'âme désespérée ne croit plus au salut, ne s'appuie plus sur Dieu.

Elle se regarde, elle est donc triste, se dégoûte. C'est donc le péché que Dieu ne peut pas pardonner : le péché contre l'Esprit. On ne veut pas le pardon de Dieu : on ne croit plus en la miséricorde de Dieu.

Et pourtant, nous le savons, Dieu qui a créé le monde peut faire encore quelque chose de plus grand encore : racheter notre âme du péché, quel qu'il soit. Non, Dieu ne nous a pas aimé pour rire. Il suffit de regarder Jésus sur la croix pour de nouveau retrouver l'espérance du Salut.

« *La connaissance du prix que nous valons et l'ordure que nous sommes, deux certitudes égales et contraires qui ne s'accordent que par Jésus.* »  
(Ernest Psichari, Le voyage du centurion, p. 174)

Abbé Côme Rabany fssp



# PAULINE JARICOT

## PAROISSIENNE DE SAINT- JUST

### BIENTOT BIENHEUREUSE

*Reconnue vénérable par Jean XXIII le 25 février 1963, Pauline Jaricot va prochainement être béatifiée par le pape François. Cette jeune Lyonnaise, avocate ardente du rayonnement de la mission de l'Église, est à l'origine de l'Œuvre de la propagation de la foi ainsi que du « Rosaire vivant ».*

Pauline-Marie Jaricot, 1799-1862 n'était pas prédestinée à devenir la « mère des missions ». Issue d'une riche famille d'industriels lyonnais faisant commerce de la soie, elle mène une existence ordinaire de jeune fille de bonne famille, un peu frivole et sans grandes perspectives. Mais elle se convertit de façon soudaine et change radicalement de vie. Passant des mondanités au côtoiement des plus démunis, Pauline ressent alors au fond de son cœur un appel à soulager les misères des gens qui l'entourent, en multipliant les initiatives qui sont les bienvenues dans les zones pauvres de la ville. Elle voit en cet engagement, qui la porte notamment auprès des canuts, les ouvriers de la cité rhodanienne spécialisés dans la fabrication de la soie, une façon de soulager les souffrances du Christ.

En effet, en pleine première révolution industrielle, et alors qu'un vent révolutionnaire ne cesse de souffler sur la France, la société est particulièrement abîmée et les plus pauvres sont très vulnérables. Et ce autant sur le plan matériel que sur le plan de la morale humaine : il s'agit de réinventer une solidarité dans un pays dévasté par les dissensions et les inégalités. La première mission de Pauline consiste donc à effectuer de petits gestes pour aider les plus démunis. Elle laisse de côté bijoux et fastes pour revêtir des vêtements plus simples puis part à la rencontre des ouvriers de son père. La misère de leur condition la touche profondément et par la prière ainsi que de nombreux dons, elle leur permet, à son niveau, de vivre une vie plus digne. C'est comme cela qu'elle évangélise. En effet, son témoignage de paix, d'amour envers

son prochain et de charité se fait remarquer et entraîne de nombreux ouvriers sur le chemin de la foi.

### Une laïque missionnaire

Pauline consacre rapidement sa vie à Dieu en faisant un vœu intérieur de chasteté en 1816 dans la chapelle Notre-Dame de Fourvière, Lyon. En plus de ses nombreuses activités auprès des plus démunis, elle se sent également appelée à promouvoir les activités missionnaires de l'Église dans le monde. Elle découvre en partie la réalité de la mission par l'intermédiaire de son frère séminariste et proche des Missions étrangères de Paris. Cette prise de conscience donne un formidable élan à celle que l'on nomme désormais la « mère des missions ». Elle invente le premier réseau social missionnaire en mettant en œuvre une collecte de sous auprès des ouvriers de son père, une forme de crowdfunding avant l'heure ! Puis Pauline Jaricot décide de créer l'Œuvre de propagation de la foi en 1822. L'objectif de cette organisation d'un nouveau genre est d'aider l'Église dans son apostolat afin de permettre au monde entier de mieux connaître et prier pour la mission. L'initiative fonctionne très bien et suscite une adhésion généralisée. En 1922, l'organisme sera même élevé au rang d'Œuvre pontificale tant son importance est devenue évidente aux yeux de l'Église. C'est ainsi que naissent les Œuvres pontificales missionnaires.

### La belle amitié entre Pauline Jaricot et le saint Curé d'Ars

L'Œuvre de propagation de la foi, présente dans 140 pays du monde, permet encore aujourd'hui de contribuer à la vie des diocèses les plus démunis, ainsi qu'à l'évangélisation, la catéchèse et le financement de milliers de projets dans le monde chaque année. Très attachée à la dignité de chaque personne, les bonnes œuvres de la laïque lyonnaise inspirent et permettent d'en répandre de nouvelles à travers le monde. « *Je suis faite pour aimer et agir. Mon cloître, c'est le monde* », disait-elle en témoignant de sa vocation.





## Missionnaire par la prière

En 1826, alors que Pauline Jaricot n'a que 27 ans, elle met en œuvre un nouveau projet pour encourager la foi dans le monde : c'est ainsi que naît le « *Rosaire vivant* ». Cette chaîne de prière renouvelle la prière du chapelet et permet d'évangéliser encore davantage. « Unis-toi à cette mission : prie et fais prier ! », répétait-elle sans cesse. Son action louable en faveur de l'évangélisation et de la prière est fortement encouragée par le pape Grégoire XVI qu'elle rencontre à Rome en 1835.

Après avoir consacré sa vie au rayonnement des actions missionnaires de l'Église dans le monde, Pauline meurt dans le dénuement le plus total le 9 janvier 1862. Son génie missionnaire permet l'ouverture de sa cause de béatification en 1926 et le pape Jean XXIII la déclare vénérable en 1963. Un nouveau miracle datant de 2012 vient d'être reconnu : il s'agit d'une petite fille totalement guérie après avoir été plongée dans le coma à cause d'un étouffement. Il va permettre la béatification de la « *mère des missions* », donnant un nouvel élan missionnaire à l'Église.

## Comment Pauline Jaricot évita un bain de sang avec des médailles de la Vierge

Avec ses propres « *armes* », la future bienheureuse, fondatrice des Œuvres de la Propagation de la foi, est intervenue en pleine révolte des canuts et évita une confrontation violente entre insurgés et troupes royales.

La fin de l'année 1831 marque, à Lyon, le premier épisode d'une longue série de violents soulèvements ouvriers, initiés par les ouvriers de la soie appelés « *canuts* », d'où le nom de « *Révolte des canuts* ». En novembre, la première insurrection est provoquée par le refus des fabricants d'appliquer un tarif minimum garanti des prix et des salaires, accord pourtant conclu devant le préfet le 25 octobre entre délégués des ouvriers et ceux des fabricants. En effet, l'industrie de la soie est, à l'époque, très aléatoire, et les ouvriers sont mis au chômage et ne sont plus payés lorsque les commandes font défaut. Le 21 novembre, armés de pelles, de pioches, de bâtons et de quelques fusils, les canuts descendent de Croix-Rousse, où se situe la majorité des fabriques, jusque vers la Presqu'île, en criant : « *Au Rhône, les fabricants !* ». Ils sont rejoints par les

tisseurs des quartiers des Brotteaux et de La Guillotière. Des barricades sont dressées. Des drapeaux noirs sont hissés en haut des édifices publics avec la devise : « *Vivre en travaillant ou mourir en combattant* ». Louis-Philippe I<sup>er</sup> fait envoyer 20.000 hommes de troupe et 150 canons pour réprimer l'émeute.

Pauline Jaricot a alors 32 ans et prend fait et cause pour la classe ouvrière. Elle n'aura de cesse de dénoncer la misère dans laquelle l'ère industrielle les projette. Un de ses biographes, le père David Lathoud, la cite : « *S'il est parfois nécessaire de réprimer les émeutes et de rétablir l'ordre, il est encore plus nécessaire et plus urgent de supprimer les causes du désordre en donnant à ceux qui souffrent les deux choses dont les hommes ne peuvent se passer : du pain et une espérance* ». Elle prend part aux révoltes aux côtés des médecins en soignant les blessés. A Mariette, une ouvrière qui lui demande « *comment elle fait pour rester en permanence et sans faillir auprès des blessés* », elle répond : « *Je prie la Vierge pour qu'elle me donne la force et je la supplie d'alléger les souffrances de ces hommes qui se sont battus pour une juste cause* ».



### Les médailles de la Vierge de Fourvière

Un jour, le 3 décembre 1831, selon David Lathoud dans le tome II de sa biographie Marie-Pauline Jaricot, Pauline a une idée qui sauva sans doute de la mort des centaines d'hommes. Elle envoie une de ses amies, une veuve, semer sur le passage des soldats en marche pour réprimer les insurgés une multitude



de médailles de la Vierge ainsi que des tracts sur lesquels était écrit : « Marie a été conçue sans péché ». Les troupes royales, menées par le général Comte Roguet, commandant militaire de Lyon et de la 7<sup>ème</sup> Division Militaire, remarquèrent les médailles miraculeuses et les bouts de papier. « Officiers et soldats les ramassèrent ; la fureur de la vengeance tomba, de sorte que le retour de l'armée gouvernementale s'accomplit sans représailles », écrit Lathoud.



La première médaille de Fourvière  
gravée en 1705.

Ces objets évocateurs de la Reine de la paix avaient fait abandonner aux soldats toutes consignes de violence et de répression. Un geste qui ne les laissa pas de marbre puisqu'ils redemandèrent des médailles pour leurs compagnons d'armes. Pauline écrit à ce propos : « Je conserverai toujours les lettres et les billets que m'ont écrits les chefs de l'armée, réclamant des médailles pour leurs subordonnés... Aussitôt qu'une compagnie était pourvue, les autres demandaient le même trésor, en sorte que plus de douze mille médailles furent distribuées à la garnison. » L'armée devint donc un maillon de la grande chaîne formée par les « associés » du Rosaire Vivant : « En peu de mois, il se fit un changement notable parmi les soldats dont un grand nombre, non contents de porter les médailles, voulurent des chapelets, des scapulaires, et organisèrent même entre eux plusieurs sections du Rosaire Vivant », note Pauline. « Cela vaut gros et c'est vite fait, disaient-ils. Bien bête qui n'en profite pas ! ».

Une belle biographie de Pauline, vient de sortir que nous vous encourageons vivement à lire pour préparer la future et proche béatification :  
Pauline Jaricot par Catherine Masson aux éditions du Cerf.



L'association des *Scouts et Guides Saint Louis* créée en octobre 1972, trouve dans le scoutisme et dans le saint patron qu'elle a choisi, l'essentiel de sa raison et de son esprit.

- Au scoutisme, elle entend rester fidèle en cherchant à atteindre, dans toutes leurs exigences et leurs implications pratiques, les cinq buts fondamentaux du scoutisme : sens de Dieu, sens du service, formation du caractère, compétence technique, corps en bonne santé.
- Par le choix de saint Louis comme protecteur et modèle, les SGSL entendent exprimer leur volonté – humble mais ferme – de restaurer une authentique chevalerie chrétienne, en continuité avec les fondateurs du scoutisme catholique en France.

### **Louvetoux – Louvettes - de 8 à 12 ans**

Le louveteau à la Meute, la louvette à la Clairière, ouvrent leurs yeux et leurs oreilles aux merveilles de la nature dans laquelle ils découvrent Dieu. Francs, gais, propres, guidés par Akéla, les louveteaux et les louvettes veulent imiter le petit Mowgli. Ils observent la loi de la jungle, ils apprennent à penser aux autres, à se maîtriser, à devenir utiles et généreux. Saint François est leur modèle.

### **Scouts – Guides – de 12 à 17 ans**

La patrouille cellule de base de la Troupe ou de la Compagnie est l'image de la société. Tout le monde a une responsabilité à remplir. Les garçons et les filles vivent en conformité avec les exigences d'une loi qui leur demande d'être droits, sincères, généreux et fraternels. Ils apprennent à découvrir les valeurs immuables de notre civilisation chrétienne, le beau, le vrai, le bien.

## **Chefs & Cheftaines**

Les groupes sont encadrés par des chefs et des cheftaines responsables conscients de leur rôle d'éducateur vis-à-vis des garçons et des filles qui leur sont confiés.

Ils suivent une formation technique, civique et religieuse par des sessions régulières de formation et des camps écoles. Ils savent que c'est de la compétence, du don de soi que dépend un bon commandement et que par la valeur de l'exemple, ils méritent la confiance de leurs subordonnés. Ainsi s'acquiert l'autorité.

## **Aumôniers**

Les aumôniers ont pour rôle d'assurer le suivi spirituel des enfants et des unités. Ils participent dans ce cadre aux diverses activités de l'année et aux camps d'été. Selon les statuts propres des SGSL les messes sont dites exclusivement sous la forme extraordinaire du rit romain.

## **Eclaireurs Neutres de France**

Depuis plus de 15 ans les SGSL sont affiliés aux ENF. En ce sens ils adhèrent sans réserve au projet éducatif des ENF. Les chefs et cheftaines des SGSL participent aux camps école organisés par les ENF.

Contact – inscription : [www.sgsl.fr](http://www.sgsl.fr) ou [secretariat@sgsl.fr](mailto:secretariat@sgsl.fr)

**Messe de rentrée le samedi 26 septembre**

## AU SERVICE DE LA COMMUNAUTE

En ce début d'année scolaire, pour faire face à l'accroissement du nombre des fidèles et des missions, les équipes qui aident régulièrement au bon fonctionnement de la communauté ont besoin de se renforcer, voire de se renouveler.

Quels que soient sa condition et ses talents, chacun peut et doit se sentir tenu d'apporter son aide, allégeant par là-même la charge de tous.

Le bien commun d'une paroisse exige que tous participent au bon fonctionnement de la communauté. Cette dernière ne repose pas seulement sur les abbés et quelques bonnes âmes bien dévouées. Chacun doit se sentir concerné et se poser en conscience la question suivante : « qu'est-ce que je fais pour le bien et pour la bonne marche de ma paroisse ? ».

Aussi, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des responsables.

### **Chorale-Chœur Saint-Just**

Mission : contribuer, par le chant, à la splendeur du Culte Divin et à l'élévation des âmes. La chorale est à la fois polyphonique et/ou grégorienne. Elle se réunit tous les mercredis - dans une ambiance très conviviale - à 20h30 à la collégiale.

Chef du chœur polyphonique : Madame Isabelle Fradot, au 06 50 74 58 38.

Responsable pour le grégorien : Abbé Côme Rabany.

### **Equipe repas**

Mission : assurer le déjeuner de Messieurs les Abbés tout au long de l'année scolaire du lundi, mercredi, jeudi et vendredi, selon un planning établi.

Les préparations sont à faire pour 5 personnes d'appétit normal, une fois par mois.

Responsable : Madame Agnès Labouche, au 06 77 17 63 38 ou 04 37 86 63 82.

### **Equipe ménage et linge de la Maison Padre Pio**

Mission : veiller à l'entretien des locaux - hors école - de la Maison Padre-Pio et tout particulièrement la chapelle et la cuisine.

Responsable : Melle Marie-Agnès Sage, au 06 81 46 03 29.

Ou Abbé Paul Giard, au 06 68 11 42 04.

### **Equipes ménage de la Collégiale Saint-Just**

Mission : veiller à la propreté de l'église avec un ménage par mois. Il serait bon de pouvoir constituer plusieurs équipes, ce qui permettrait de faire un ménage plus régulier.

Responsable : Melle Marie-Agnès Sage, au 06 81 46 03 29

### **Entretien des soutanes et des surplis des enfants de chœur**

Mission : nettoyer et repasser les surplis et les soutanes des enfants de chœur, mais aussi veiller avant la messe du dimanche à ce que les enfants de chœur soient correctement habillés. S'assurer aussi du rangement correct après les offices.

Responsable : Madame Angélique Greco, au 06 75 83 18 83.

### **Accueil paroissial**

Mission : veiller au bon accueil des nouvelles personnes et des nouvelles familles, à la fin des messes à Saint-Just.

Responsable : Monsieur l'Abbé Paul Giard, au 06 68 11 42 04.

### **Œuvre Etiennette Chavent**

Mission : visiter et assister les personnes malades et âgées de notre communauté à leur domicile, en maison de retraite, ou à l'hôpital.

Responsable : Monsieur l'Abbé Côme Rabany, au 07 63 02 48 09.



# ACTES DE CATHOLICITE

## Naissances

- ❖ Gautier Barbot, le 11 mars 2020, deuxième enfant chez Monsieur et Madame Romain Barbot, petit-fils de Monsieur et Madame Stéphane Labouche
- ❖ Philomène Villemain, 7 juin 2020, quatrième enfant chez Monsieur et Madame Jean-Baptiste Villemain
- ❖ Cécile Schmidt, le 16 juillet 2020, chez Monsieur et Madame Marc-André Schmidt
- ❖ Gabriel de Roincé, le 22 juillet 2020, premier enfant chez Monsieur et Madame Axel de Roincé.

## Baptêmes :

Sont devenus enfants de Dieu

- ❖ Noah Lafont, le 30 mai 2020, en la collégiale Saint-Just
- ❖ Azur Pelletier Doisy, le 31 mai 2020, en la collégiale Saint-Just
- ❖ Augustin Joncour, le 13 juin 2020, en la collégiale Saint-Just, ondoyé le 5 mai 2020
- ❖ Philomène Villemain, le 13 juin 2020, en la collégiale Saint-Just
- ❖ Eliott Some Fargères, le 28 juin 2020, en la collégiale Saint-Just
- ❖ Baptiste Gaucher, le 4 juillet 2020, en la collégiale Saint-Just, ondoyé le 11 avril 2020

- ❖ Karol Nicolas, le 5 juillet 2020, en la collégiale Saint-Just, ondoyé le 18 avril 2020
- ❖ Gautier Barbot, le 19 juillet 2020, en la collégiale Saint-Just
- ❖ Mahault Beligné, le 1<sup>er</sup> août 2020, en la collégiale Saint-Just, ondoyée le 22 mars 2020
- ❖ Cécile Schmidt, le 9 août 2020, en la collégiale Saint-Just
- ❖ Lou Wolf, le 29 août 2020, en la collégiale Saint-Just
- ❖ Marie Saubert, le 30 août 2020, en la collégiale Saint-Just
- ❖ Aaron Saubert, le 30 août 2020, en la collégiale Saint-Just

### **Premières communions**

Ont reçus pour la première fois Jésus Ostie

Le 30 mai 2020 en la collégiale Saint-Just

- ❖ Noah Lafont

Le 14 juin 2020 en la collégiale Saint-Just

- |                           |                        |
|---------------------------|------------------------|
| ❖ Aurore Bellet           | ❖ Côme Masson Regnault |
| ❖ Bérénice Billon         | ❖ Gustave Mouilleron   |
| ❖ Colombe Bonamy          | ❖ Loïc de Pazanan      |
| ❖ Eléonore de Closmadeuc  | ❖ Melchior de Pazzis   |
| ❖ Maguelone Damois        | ❖ Sixtine Peillon      |
| ❖ Vladimir de Fréminville | ❖ Marthe de Riberolles |
| ❖ Clarisse Guézo          | ❖ Cléopée Rouvière     |
| ❖ Albéric Le Guen         | ❖ Alix Verny           |
| ❖ Louis Maritano          | ❖ Thaïs Villemain      |
| ❖ Loris Martin            | ❖ Pierre Wiatr         |

### **Publication des bans**

Il y a promesse de mariage entre :

- ❖ Mademoiselle Noah Lafont et Monsieur Xavier Wolf, le 31 octobre 2020 en la collégiale Saint-Just à Lyon 5<sup>ème</sup>.

# ANNONCES REGULIERES

## Catéchismes

- ❖ Pour enfants : de 4 ans à 11 ans, les mercredis hors vacances scolaires, à la Maison Padre Pio, de 09h30 à 10h30. **Premier cours le mercredi 9 septembre.**
- ❖ Pour les collégiens : de 12 à 15 ans, un vendredi tous les 15 jours, hors vacances scolaires, de 18h15 à 19h15, à la Maison Padre Pio. **Premier cours le vendredi 11 septembre.**
- ❖ Pour les lycéens : de 15 à 18 ans, un mercredi tous les 15 jours, hors vacances scolaires, de 18h30 à 19h30, à la Collégiale Saint-Just. **Premier cours le mercredi 9 septembre.**
- ❖ Pour adultes : un jeudi par mois, à 20h30, à la Maison Padre Pio. Thème de l'année : histoire de l'Eglise. Un tract sera à disposition sur la table de presse précisant les dates et thèmes traités. **Premier cours le jeudi 1<sup>er</sup> octobre.**

## Enfants de chœur

Première répétition et **réunion de rentrée le samedi 19 septembre**, de 9h30 à 10h30, en la Collégiale Saint-Just, ouvert à tous les garçons ayant fait leur première communion et désireux de servir à l'autel.

## Premier vendredi du mois

Les **vendredis 4 septembre et 2 octobre**, comme tous les premiers vendredis du mois, messe chantée à 18h45, suivie de l'adoration Eucharistique jusqu'à 22h00, à la Collégiale Saint-Just. Confessions de 20h00 à 21h00.



## **Rosaire pour la Vie**

Le **samedi 17 octobre** à 10h30 sur l'esplanade de la Basilique Notre-Dame de Fourvière, devant la statue du pape Jean-Paul II.

**Cercle Saint-Alexandre** : groupe pour étudiants et jeunes professionnels.

Contact : Abbé Côme Rabany, au 06 66 71 08 36.

Facebook : <https://www.facebook.com/CercleSaintAlexandre>

## **ANNONCES PAROISSIALES**

### **Ouverture de l'église le samedi après-midi.**

Nous ouvrons la collégiale les samedis après-midi de 15h00 à 18h00, en période scolaire et de Pâques à la Toussaint. Nous recherchons pour cela des personnes qui acceptent d'assurer des permanences. C'est un bon moyen de faire connaître notre église et de faire de l'apostolat.

Merci de contacter Monsieur l'Abbé Paul Giard, au 06 68 11 42 04.

# RENDEZ-VOUS 2020-2021



- ❖ Rentrée et pique-nique paroissial : dimanche 6 septembre
- ❖ Rentrée des Scouts & Guides Saint-Louis : samedi 26 septembre
- ❖ Renouveau de la consécration : dimanche 11 octobre
- ❖ Récollections de l'Avent :
  - pour les femmes : 5 décembre
  - pour les hommes : 12 décembre
- ❖ Fête de l'Immaculée et procession : mardi 8 décembre
- ❖ Mercredi des cendres : mercredi 17 février
- ❖ Récollections de Carême :
  - pour les femmes : samedi 27 février
  - pour les hommes : samedi 6 mars
- ❖ Pèlerinage nocturne : du 26 au 27 mars
- ❖ Pâques : dimanche 4 avril
- ❖ Pèlerinage de Chartres : 22, 23 et 24 mai
- ❖ Professions de foi : dimanche 30 mai
- ❖ Premières communions et procession de la Fête-Dieu : 6 juin
- ❖ Kermesse et dîner paroissial : 19 juin

# ANNUAIRE PAROISSIAL

Afin de faciliter la communication dans notre communauté, nous vous proposons de vous inscrire dans notre annuaire paroissial.

Cet annuaire a pour but :

- De favoriser le contact entre les abbés et les fidèles.
- De recevoir la lettre électronique d'informations hebdomadaires.
- De vous prévenir des changements d'horaires, des décès, des événements importants pour notre communauté.
- Pour les abbés de pouvoir vous joindre plus facilement.
- De pouvoir constituer les groupes pour les dîners de quartier.

## Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

## Madame

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Prénoms des enfants, âge : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Autres renseignements utiles : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Je réserve mes coordonnées seulement aux Abbés de la Fraternité Saint-Pierre pour être tenu au courant des activités de la communauté.

Feuillet à remplir si vous ne l'avez pas fait l'année dernière ou si vous avez des modifications à y apporter. A déposer dans la boîte prévue à cet effet !

## DONS REGULIERS PAR VIREMENT AUTOMATIQUE

La Fraternité Saint-Pierre vit exclusivement du produit des quêtes et des dons. Si vous souhaitez l'aider régulièrement, remplissez l'ordre de virement ci-dessous et transmettez-le, dûment rempli, à l'établissement bancaire tenant de votre compte. Si vous désirez recevoir un reçu fiscal, <sup>1</sup>, n'oubliez pas de nous communiquer une copie du présent ordre. Merci d'avance de votre générosité.

(1 Soixante-six pourcent - 66% - du montant de votre don est déductible de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi si vous faites aujourd'hui un don de 50 euros pour aider financièrement la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre vous pourrez bénéficier d'une réduction d'impôt de 33 euros. Le don ne vous aura réellement coûté que 17 euros.



### ORDRE DE VIREMENT

Je, soussigné (nom, prénom) .....  
titulaire du compte : ..... vous demande de  
bien vouloir virer, le ..... de chaque mois, la somme de ..... €

à compter du ...../...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre ou jusqu'au ...../...../.....  
(inclus).

sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

**Bénéficiaire :** Fraternité Saint-Pierre - 1, ch. de petite Champagne 69340

Francheville

CL BESANCON BP07234

IBAN : FR55 3000 2010 4200 0007 9277 F40

BIC : CRLYFRPP

Date et signature :

# INTENTIONS DE MESSES

Lorsque vous demandez une intention de Messe, prière de libeller le chèque au nom du prêtre qui célébrera la Messe. Ceci afin d'éviter de lourdes écritures de comptabilité. Merci d'avance.

Je prie Monsieur l'abbé : .....

de célébrer ..... messe(s) aux intentions suivantes :

- .....
- .....
- .....

## **Honoraires :**

- pour une messe : **18 €** ;
- pour une neuvaine (neuf messes) : **180 €** ;
- un trentain grégorien : **595 €** (du nom du pape saint Grégoire qui obtint la délivrance de l'âme d'un moine au purgatoire par 30 jours consécutifs de messes)

*Je joins un chèque à l'ordre du prêtre par lequel je souhaite faire célébrer ces messes*

---

## Bulletin Périodique Communicantes

### **Edition et impression**

FSSP Lyon : 1 chemin de la Petite  
Champagne 69340 Francheville.

### **Directeur de la publication**

Abbé Brice Meissonnier.

### **Responsable de la rédaction**

Abbé Brice Meissonnier.

**Prix de vente** : 1 euro.

**Dépôt légal** : en cours.

**ISSN** : 2551-7031

---



**Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre**  
**Maison Saint-Padre-Pio**  
1, chemin de petite Champagne  
69340 Francheville  
[www.communicantes.fr](http://www.communicantes.fr)

**Abbé Paul Giard - Chapelain**

M : 06 68 11 42 04 Courriel : [abbe@giard.fr](mailto:abbe@giard.fr)

**Abbé Côme Rabany - Vice-Chapelain**

M : 06 66 71 08 36 Courriel : [comerabany@outlook.fr](mailto:comerabany@outlook.fr)

**Abbé Hubert Lion - Vice-Chapelain**

M : 07 81 91 89 93 Courriel : [abbe.hubertlion@gmail.com](mailto:abbe.hubertlion@gmail.com)

**Abbé Jean-Cyrille Sow – Vice-Chapelain**

M : 06 01 36 14 01 Courriel : [sowjc@yahoo.fr](mailto:sowjc@yahoo.fr)



**COLLEGALE SAINT-JUST**  
**41 RUE DES FARGES – 69005 LYON**

**Dimanche et jours de préceptes**

- 08h30 : messe lue en rit lyonnais avec prédication
- 10h00 : **Grand'messe**
- 18h30 : Salut du Saint-Sacrement
- 19h30 : messe lue avec prédication

**Du lundi au jeudi**

- 18h45 : messe lue, *17h30 à 18h30 confessions*

**Le vendredi**

- 07h00 : messe lue, *sauf vacances scolaires*
- 18h45 : messe lue - chantée les 1<sup>ers</sup> vendredis -, *17h30 à 18h30 confessions*

**Le samedi**

- 11h00 : messe lue, *9h30-10h45 confessions*

**MAISON SAINT-PADRE-PIO**

**Du lundi au vendredi** : 08h30 messe lue, *sauf vacances scolaires*